

Commune de VAL-COUESNON

Délibération 2023-09-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 21 septembre 2023

En exercice : 29 ; présents et représentés : 28

Présents : M. Emmanuel HOUDUS, M. Loeiz RAPINEL, Mme Huguette GARNIER, M. Raymond HALAIS, Mme Brigitte BARBIER, M. Gilles DRONIOU, Mme Marie-Antoinette JUHEL, M. Matthieu JOUVENCE, Mme Solenne ROBINARD, M. Henri AVRIL, M. Louis HALAIS, Mme Sabrina MACHARD, M. Laurent GORÉ, M. Michel VIALARD, M. Pascal LAMBERT, M. Bruno LUCAS, Mme Sophie HOUSSAY, M. Dominique BRAULT, Mme Rose-Marie MOUAZÉ, Mme Mélanie CLOSSAIS, Mme Emmanuelle SCHULZE-THEBAULT, Mme Françoise BLAISE, M. Philippe GERMAIN, Mme Delphine LEMOINE, M. Loïc PORCHER.

Excusés : Mme Pascaline CORBIE-DELALANDE (pouvoir à M. DRONIOU), Mme Patricia LE PRIELLEC-BRIAND (pouvoir à M. GERMAIN), M. Jean-Yves GUILLARD (pouvoir à Mme LEMOINE), M. Pierre MASSON.

Secrétaire de séance : M. LAMBERT

Tarifs de location des salles communales au 1^{er} janvier 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;
 VU le Budget de la commune,
 OÙ l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

à l'unanimité,

➤ **APPROUVE** les nouveaux tarifs des salles à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

	Catégorie ①		Catégorie ②				Catégorie ③	
	Salles de réunion	Salle de Tremblay	Salle de La Fontenelle	Petite salle	Grande salle	Les deux salles	Foyer communal	Salle multi-activités Familial : salle + cuisine Spectacle : salle + loges
Particuliers de Val-Couesnon Associations extérieures > Tarif week-end > Tarif semaine (hors vendredi)		Sans chauffage	300 € 150 €	150 € 75 €	200 € 100 €	350 € 175 €	200 € 100 €	1 000 € 500 €
Associations de Val-Couesnon	Gratuité	Réservée public scolaire ou dérogação	Gratuité lors de la 1 ^{ère} utilisation Locations suivantes : application des tarifs pratiqués pour les particuliers de Val-Couesnon				Gratuité lors de la 1 ^{ère} utilisation hors options (si événement > 200 personnes) y compris pour repas-spectacle (MAD Salle + Loges + Cuisine) 50% de réduction sur 2 ^{ème} utilisation 25% de réduction sur 3 ^{ème} utilisation	
Particuliers hors communes Autres cas			390 €	195 €	260 €	455 €	260 €	1 300 €
Forfait chauffage (15/10 au 15/04)	0 €		75 €					
Caution	0 €		750 €					1 500 €
Réveillon Saint-Sylvestre (RSS)			1 000 €			1 500 €		3 000 €
Caution RSS			2 000 €			3 000 €		6 000 €
Forfait Vin d'honneur	80 €	80 €	80 €					Hall : 120 €
Forfait Valsselle			Gratuite mais rendue propre Réservée aux associations communales					
Si salle non / mal nettoyée			Pénalité de 50 € / heure de ménage nécessaire à la remise en état					Chiffre par prestataire extérieur

	Catégorie ①		Catégorie ②				Foyer communal	Salle multi-activités	
	Salles de réunion	Salle de Tremblay	Salle de La Fontenelle	Salle polyvalente St Ouen				Familial : salle + cuisine	Spectacle : salle + loges
Options :				Petite salle	Grande salle	Les deux salles		Ajout cuisine ou loge : 200 € NB : les loges ne constituent pas un espace nuit. Mange-debout (6) : mise à disposition sans housse Particulier : Pack vidéo + micro avec fil : 100 € Avec régisseur professionnel dûment habilité par la Commune : Pack vidéo + son + lumières : 200 € Tour SAMIA mise à disposition comprise (avant / après événement)	
Caution options :								500 €	

- **PRÉCISE** que :
 - Le week-end entraîne la facturation systématique de deux jours,
 - La location la veille d'un jour férié entraîne la facturation systématique de deux jours si les clés ne sont pas rendues le soir même,
 - Le cumul week-end + jour férié entraîne la facturation systématique de trois jours.

- **DONNE POUVOIR** à M. le Maire de poursuivre l'exécution de la présente délibération par tous actes nécessaires.

Pour extrait certifié exécutoire,
À Val-Couesnon, le 26 octobre 2023.

Le Maire,
Emmanuel HOUDUS

